

GROUPE DE HAUT NIVEAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA COHÉRENCE DE L'ACTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

DANS LES DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT, DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dix manières d'être « unis dans l'action » pour l'ONU

Résumé des recommandations faites par le Groupe de haut niveau du Secrétaire Général sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies.

Développement :

1. **L'ONU devrait être « uni dans l'action » au niveau des pays, avec un seul dirigeant, un seul programme, un seul budget et, là où c'est possible, un seul bureau.**

Toutes les activités programmatiques de l'ONU fusionneront au niveau des pays, si ceux-ci le souhaitent. Un coordonnateur résident aux pouvoirs élargis gèrerait le Programme de pays « Un Seul ONU ». Les coordonnateurs résidents seraient recrutés dans le système onusien tout entier. Le PNUD connaîtra une restructuration pour focaliser et renforcer son travail opérationnel dans le domaine de la cohérence des politiques et du positionnement des équipes de pays onusiennes et abandonnerait l'élaboration de politiques par secteur et le travail de renforcement des capacités effectué par d'autres organismes onusiens.

2. **Il faudrait créer un Conseil onusien du développement durable pour superviser le Programme de pays « Un Seul ONU »**

Le Conseil supervisera le programme de pays « Un Seul ONU », assurera sa cohérence et sa coordination au sein du système onusien et se chargera du contrôle des performances au niveau mondial. Il procédera également à un examen stratégique du système onusien pour encourager une coordination et une planification communes de tous les fonds, programmes et agences spécialisées et repérer les lacunes ou les redondances. Il encouragera la participation des pays en développement, qui pourront mieux faire entendre leur voix, et fera rapport au Conseil économique et social (ECOSOC). Le Secrétaire Général devrait nommer l'Administrateur du PNUD au poste de Coordinateur chargé du développement, lequel sera responsable la performance et du rendement des activités de développement de l'ONU.

3. **Il faudrait créer au sein de l'ECOSOC un Forum des dirigeants mondiaux (L27) afin de revaloriser son rôle en matière de coordination des politiques pour les questions économiques et sociales et les problèmes annexes.**

Ce Forum, qui se tiendrait au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, agirait comme guide et chef de file de la communauté internationale pour les questions de développement et de biens publics mondiaux. Il créerait un cadre stratégique pour assurer la cohérence des objectifs politiques des principales organisations internationales afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

4. **Le Secrétaire Général de l'ONU, le Président de la Banque mondiale et le Directeur général du Fonds monétaire international devraient établir un processus pour passer en revue, mettre à jour et conclure des accords formels sur leurs rôles respectifs et les relations qu'ils entretiennent au niveau mondial et national.**

Financement

5. Il faudrait créer un Mécanisme de financement des OMD pour permettre le financement pluriannuel des Programmes de pays « Un Seul ONU ».

Il sera nécessaire de procéder à des changements significatifs dans la façon dont sont gérés les fonds apportés par les donateurs si l'on veut que l'ONU travaille de façon plus cohérente et plus efficace tant au niveau des pays qu'au niveau mondial. Un nouveau Mécanisme de financement des OMD pour les fonds provenant des donateurs, géré par le Conseil du développement durable, permettrait le financement pluriannuel du Programme de pays « Un Seul ONU ». Les contributions seraient volontaires et pourraient être spécifiques. Des fonds supplémentaires pourraient être libérés sur recommandation du Conseil pour récompenser les organisations performantes, combler les lacunes programmatiques ou financer les programmes prioritaires au sein du système. Les organisations onusiennes qui auront démontré leur volonté de procéder à des réformes devraient recevoir la totalité de leur financement de base pluriannuel.

Les cycles de financement des fonds et programmes onusiens devraient tous s'aligner pour faciliter la coordination stratégique globale du travail programmatique de l'ONU. Les budgets statutaires des agences spécialisées devraient être revus pour s'assurer qu'ils disposent des ressources de base nécessaires pour remplir leur mandat stratégique.

Aide humanitaire

6. Il faut renforcer le rôle de chef de file de l'ONU lors de catastrophes humanitaires ou pour la transition de la phase de secours à celle du développement.

Il faudrait renforcer la coordination grâce à une approche intersectorielle qui permettrait de désigner certaines agences humanitaires comme chefs de file dans des domaines précis. Il faudrait veiller à ce que le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires dispose d'un budget suffisant pour permettre un flux plus rapide et plus efficace des fonds en réponse à une catastrophe humanitaire. Il faut clarifier le mandat des organismes onusiens (et en particulier le rôle du HCR) en ce qui concerne les responsabilités envers les déplacés de l'intérieur. Il est nécessaire d'investir davantage dans les stratégies de réduction des risques et d'alerte rapide, avec un leadership renforcé, un financement plus rapide et une meilleure coordination entre l'ONU et la Banque mondiale dans les situations de transition après-conflit ou après une catastrophe humanitaire. Le PNUD devrait clairement exercer le leadership lors de la transition entre les phases de secours et de développement.

Environnement

7. La gouvernance internationale de l'environnement devrait être renforcée et démontrer une plus grande cohérence, afin d'améliorer l'efficacité et l'action ciblée des activités écologiques au sein du système onusien.

Le Secrétaire Général devrait requérir une évaluation indépendante pour améliorer la gouvernance écologique internationale. Le PNUE devrait être revalorisé et disposer d'une autorité réelle en tant que pilier des politiques environnementales du système onusien. Le Fonds pour l'environnement mondial devrait être renforcé et devenir le principal mécanisme de financement pour l'environnement mondial. Il faudrait améliorer les capacités de l'ONU pour aider les pays à intégrer les politiques environnementales dans leurs stratégies nationales de développement. La place du développement durable dans l'architecture institutionnelle de l'ONU devrait être revalorisée.

Egalité des sexes

- 8. Il faudrait créer une entité onusienne dynamique ayant pour seul objet l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.**

Trois entités existantes (UNIFEM, Le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme et la Division de la promotion de la femme) fusionneront en un seul organisme indépendant et plus efficace. Celui-ci aura un rôle normatif et de plaidoyer renforcé en plus d'un rôle de programmation ciblée. Il disposera d'un budget ambitieux. L'égalité des sexes figurera au Programme de pays « Un Seul ONU » et continuera d'être la responsabilité de toutes les agences onusiennes.

Pratiques d'entreprise

- 9. Un système d'évaluation commun à tout le système onusien devrait être mis en place d'ici 2008. L'actualisation et l'harmonisation d'autres pratiques d'entreprise dans tout le système onusien – comme les politiques en matière de ressources humaines, la planification et la gestion axée sur les résultats – serviront de moteur pour améliorer les performances et les résultats.**

Autres domaines d'intégration et de consolidation

- 10. Le Secrétaire Général devrait nommer une équipe indépendante qui éliminerait les redondances au sein du système onusien et recommanderait la fusion de certaines entités onusiennes là où c'est nécessaire.**

Cette équipe devrait s'appuyer sur le travail effectué par le Groupe de haut niveau pour définir clairement le rôle des différents fonds et programmes de l'ONU, ainsi que celui de ses agences spécialisées et de ses entités régionales, y compris son secrétariat. Elle formulera des recommandations concrètes en matière de fusions et de consolidations pour que celles-ci soient rapidement mises en œuvre. Ce processus pourrait entraîner jusqu'à 20 pour cent d'économies par an au sein du système onusien, et cet argent pourrait servir aux programmes de pays « Un Seul ONU ».